ANNEE 2025-2026

ECOLE PRIVEE MONTFORT
19, avenue des Sables
85150 SAINT MATHURIN
Tél. 02-51-22-70-32
07-65-15-51-20
ec.stmathurin.montfort@ddec85.org

Découvrez les actualités de l'école et les activités de vos enfants !

Allez sur le site : saintmathurin-ecolemontfort.fr
et le **facebook** de l'école !

Structure pédagogique pour 2025-2026	COURS	EFFECTIFS	ENSEIGNANTS	Personnels de service
	CM1-CM2	24 élèves	**Lucile MICHEAU**	
	CE2-CM1	24 élèves	**Charline JAUNET**	
	CP-CE1	18 élèves	**Cécile GIRAUD** (chef d'établissement) **Sophie FRADET** (décharge du mardi et jeudi)	
	CP-CE1	18 élèves	**Alexandra LAIR**	LE GALLOU Florie et MICHAUDET Aurélie
	TPS-PS- MS-GS	24 élèves	**Stéphanie PETIT**	
	TPS-PS-MS-GS	24 élèves	**Gwendoline PEREY**	ROBIN Sylvie
	TOTAL	**132 élèves**	**Corinne VRIGNEAU** Enseignante spécialisée (RA)	
		99 familles		

DOSSIER DE RENTREE

La plateforme Educartable vous permet de prendre connaissance des informations diverses concernant la classe ou l'école. Quand vous aurez pris connaissance de ces informations, merci de signer électroniquement chaque mot envoyé par l'enseignant ou le chef d'établissement.

Vous trouverez sur **Educartable** :

- Le calendrier scolaire avec les dates des vacances scolaires et les jours travaillés
- Le règlement de l'école
- Le projet d'établissement
- Le bulletin d'adhésion de l'APEL

Merci de signer électroniquement ces documents impérativement.

Lorsque votre enfant sera absent, merci d'envoyer un message par educartable à l'enseignant.

Chaque enfant aîné a également **une pochette transparente** dans son cartable, dans laquelle va se trouver tous les mots à compléter et répondre. Merci de compléter et signer **le règlement financier.**

Nous, soussignés(es), responsables de notre/nos enfant(s) :

nous engageons, **via la signature électronique** :

- à respecter les horaires de l'école et le calendrier scolaire.
- à respecter les règles de l'école.
- à signer les mots et rendre les documents demandés.
- à payer les frais de scolarité ainsi que les frais de garderie indiqués sur les factures mensuelles.
- à faire confiance aux enseignants et à la direction en ce qui concerne les décisions pédagogiques et organisationnelles.